



COTE D'OR

Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination Paysanne Européenne et de Via Campesina

COTISATION 2016

Exploitation :

Adresse :

Tel/Fax :

Mail :

Productions :

.....

Associé(e)(s) :

.....

Cotisation 2016 :

- Retraités (cotisation fixe) : 55 €
- Grandes cultures et élevage : (SAU exploitation x1 €) + (nb associés x 20 €)
- Viticulture : 100 € + (nb associés x 20 €)
- Maraîchage : 60 € + (nb associés x 20 €)
- Autre : (nb associés x 20 €)

Montant de la cotisation 2016 :€

Chèque à établir de l'ordre de « Confédération Paysanne de Côte d'Or » et l'adresser au trésorier : J-François CHAPELLE, 2 rue du Petit sentier. 21590 SANTENAY

Partie à renvoyer avec le chèque

✂

Partie à conserver pour comptabilité



COTE D'OR

Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination Paysanne Européenne et de Via Campesina

COTISATION 2016

Montant :

Chèque : N°